



**CFDT de la CAPB – CIAS Pays Basque**  
15, Avenue Foch  
64100 Bayonne  
05 59 25 37 14 - [CFDT@communaute-paysbasque.fr](mailto:CFDT@communaute-paysbasque.fr)

Bayonne, le 15 mars 2022,

**Monsieur ETCHEGARAY Jean-René**  
**Président de la C.A.P.B et du CIAS Pays Basque**  
15, Avenue Foch  
64100 Bayonne

**Objet**: Prix des carburants

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et du CIAS Pays Basque,

Le conflit en Ukraine commence à entraîner des répercussions sur l'économie du pays, notamment dans le domaine énergétique.

**La hausse historique des prix des carburants** est un sujet extrêmement préoccupant pour la plupart des salariés de nos collectivités.

Dans un contexte où le pouvoir d'achat des agents est déjà entravé depuis de nombreuses années par le gel du point d'indice, nous devons nous mobiliser sur les questions du temps de travail pour offrir à nos collègues de nouvelles perspectives.

**Le télétravail est un des outils** par lequel nous pouvons faire économiser des temps de trajets Domicile -Travail.

A la Communauté d'Agglomération Pays Basque, les négociations sur ce sujet ont permis de poser une réglementation interne autour de cette question. Le 1<sup>er</sup> avril sera déployé le télétravail dans les services de la CAPB.

La Cfdt vous demande donc de rappeler par le biais d'une note interne à destination des services le fait que le télétravail est possible sur **tous les postes de travail hormis ceux dont 100 % des tâches n'est pas télé-travaillable.**

Nous ne saurions accepter que pour des convenances managériales non fondées sur les nécessités de service avérées, des restrictions derechef dans

les services soient imposées par les managers.

A l'orée des nouvelles contraintes liées à la flambée des prix des carburants, nous demandons également à pouvoir réétudier des points du règlement qui aujourd'hui, du fait du nouveau contexte, demande une relecture.

Les points de réflexion sur lesquelles la nouvelle situation nous impose une autre analyse doivent porter sur le nombre de jours flottants ainsi que sur l'analyse des demandes de télétravail non-figé à une date buttoir.

Par ailleurs, dans le cadre des réflexions à mener autour du temps de travail, nous souhaiterions évoquer la mise à l'étude pour les agents de travailler sur 4 jours pour des temps de travail à 35h.

Enfin **le point le plus urgent de notre courrier** que nous voulons mettre en exergue, est **l'effet catastrophique** sur le pouvoir d'achat du fait de l'explosion des prix des carburants, pour **les agents sociaux du CIAS Pays Basque.**

Nos collègues aide à domicile utilisent quotidiennement leurs véhicules pour leurs activités professionnelles.

**Aujourd'hui nous demandons l'ouverture dans les délais les plus brefs de négociations salariales pour parer à cette baisse drastique du pouvoir d'achat de nos collègues au CIAS Pays Basque.**

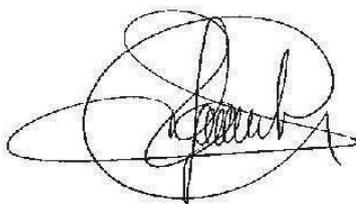
La première contribution à un dialogue social de bonne qualité tient dans **les réponses apportées aux organisations syndicales quand ces dernières s'interrogent ou proposent des bases de travaux paritaires.**

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque et du CIAS Pays Basque, nos meilleures salutations.

**Pour la section syndicale de la CFDT de la CAPB - Cias Pays Basque.**

**Laurent Roux**

**Secrétaire Général CFDT CAPB-CIAS Pays Basque**



® Copie Mme Carrique Vice-Présidente aux Ressources humaines et dialogue social

® M Cachenaute Vice-Président du CIAS Pays Basque

® M Fontaine Vice-Président Cohésion sociale, précarité, famille et santé - Equipements sportifs communautaires

® Copie M Baranthol Conseiller communautaire au dialogue social

® M Bochart Directeur général des services

® M Evrard Directeur général adjoint

® M Manterola Directeur du CIAS Pays Basque

® Membres du conseil d'administration du CIAS Pays Basque